ENTRAIDE GENDARMERIE — CAISSE NATIONALE DU GENDARME

Demande d'**aide assurance emprunteur « risques aggravés de santé »**

G62

G_FORM_G62_1503_MAJ1610

Caisse Nationale du Gendarme - Aides matérielles - 48 rue Barbès - 92544 Montrouge Cedex - Tél. : 0 970 809 719 (appel non surtaxé) - Site Internet : www.mutuelle-gendarmerie.fr

- Merci d'écrire en lettres capitales ou de cocher vos choix sans déborder des cases
- Les dates sont à inscrire au format JJMMAAAA (par exemple : 15 août 1969 ▶ 15081969)
- Document à retourner **par courrier** dûment complété et muni des pièces justificatives nécessaires

Votre numéro d'adhérent ▶

Votre identité

Mme M. Nom

Prénom Né(e) le

Nom de jeune fille

Né(e) le Numéro de Sécurité sociale Clé

Vos coordonnées personnelles

Complément d'adresse (chez..., résidence...)

N° bis/ter Type de voie (rue, bd)

Adresse

Lieu-dit

Code postal Ville

Pays Téléphone (fixe ou portable)

E-mail

Pièces justificatives à joindre à votre demande

☐ Copie de l'attestation justifiant de l'acquisition d'une résidence principale et de l'offre de prêt correspondant

☐ Copie du contrat d'assurance emprunteur indiquant le montant de la surprime « risque aggravés de santé »

La liste des pièces énumérées n'est pas exhaustive, la CNG-MG pourra être amenée à réclamer des informations ou documents supplémentaires durant l'instruction du dossier.

Signature

☐ Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés dans ce formulaire

À Signature (obligatoire)

Le

Nous vous informons que les réponses à ces questions sont obligatoires afin de permettre de traiter votre demande. Conformément à la loi « Informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2007, toutes les informations recueillies dans le présent dossier ainsi que celles qui le seraient postérieurement, sont susceptibles d'un traitement informatique par la CNG pour les seules nécessités de la gestion et pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur demande auprès du siège social de la CNG. **Caisse Nationale du Gendarme - Mutuelle de la Gendarmerie,** mutuelle soumise aux dispositions du livre III du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirène sous le n° 784 442 873

Cadre réservé à la CNG-MG. Ne rien inscrire

Décision d'attribution de l'aide par la CNG-MG au titre de l'année
(limitée à 40 € par mois)

Montant euros Date

En cas de refus, motif :

Signatures des membres de la commission :